

LA PRIMO-LICENCE / 2026-2027



Qu'est-ce que la Primo-Licence ?

La primo-licence est une **Licence CLUB** qui permet de bénéficier jusqu'à 4 mois offerts. Elle ne peut être demandée que par une personne physique non-licenciée depuis plus de 20 mois (la personne n'a pas eu de Licence CLUB depuis le 31 décembre 2024) et qui **souscrit à la Licence CLUB entre le 1er septembre 2026 et le 31 décembre 2027**.

Ainsi la personne éligible à la Primo-Licence bénéficie de la Licence CLUB 2026 pour l'achat de la Licence CLUB 2027.



Sur le justificatif de licence, rien ne permet de différencier une Primo-licence d'une Licence CLUB classique.

Comment souscrire à un Primo-Licence ?

La primo-licence est valable 16 mois maximum (de la date de souscription au 31/12/2027).

Tarifs 2026/2027 :

- Primo-licence Jeune : **33.50€**
- Primo-licence Adulte : **73€**

Pour en savoir plus sur la tarification des licences, cliquez [ici](#).

Y souscrire par un club affilié à la FFVoile :

Prendre contact avec un club affilié à la FFVoile ou en trouver un sur [la carte des clubs](#).

Régler la Primo-licence suivant les modalités du club choisi.

Vous recevez le mail de confirmation de prise de la licence.

Votre justificatif de Licence CLUB 2026 est disponible sur votre Espace Licencié jusqu'au 31/12/2026.

Éditez votre justificatif de Licence CLUB 2027 depuis votre Espace Licencié à partir du 01/01/2027.

Y souscrire en ligne sur le site de la FFVoile :

Se rendre sur le [site de la FFVoile](#).

Renseigner les informations demandées et procéder au paiement en ligne.

Vous recevez le mail de confirmation de prise de la licence.

Votre justificatif de Licence CLUB 2026 est disponible sur votre Espace Licencié jusqu'au 31/12/2026.

Éditez votre justificatif de Licence CLUB 2027 depuis votre Espace Licencié à partir du 01/01/2027.

Certificat médical ou questionnaire de santé ?

Age au moment de la prise de la licence	Année des 18 ans		Année des 19 ans et après
Type de licence	Jeune		Adulte
Document médical demandé	Avant l'anniversaire : Questionnaire de santé obligatoire pour tout type de pratique.	Après l'anniversaire : Aucun document médical demandé sauf pour l'obtention de la mention Compétition (pour les épreuves de grade 4 à W).	Aucun document médical demandé sauf pour l'obtention de la mention Compétition (pour les épreuves de grade 4 à W).

Quelques informations importantes :

- Une Licence Club prise fin aout ne peut pas être transformée en Primo-Licence.
- Toute demande d'annulation de Primo-licence doit nous parvenir dans la mesure du possible dans les 8 jours suivant la saisie de celle-ci et obligatoirement avant le 20/12/2026. Après cette date aucune annulation ne sera possible (exercice comptable 2026 clôturé).
- Le prix de la licence comprend une couverture assurantielle en Responsabilité Civile, Individuelle Accident et Assistance Rapatriement.

Pour plus d'information, consultez les Mémentos !

Transformation Passeport ou Tempo en Primo-Licence :

Votre nouveau licencié éligible à la Primo-licence a eu au cours de l'année 2026 un Passeport Voile ou une licence Temporaire ?

L'offre Primo-licence est cumulable avec celle de la transformation !

Ainsi vous pouvez déduire le montant du Passeport Voile ou de la licence Temporaire du montant de la Primo-licence de votre nouveau licencié.

Exemple : Un jeune ayant eu un Passeport Voile durant son stage d'été et souhaitant continuer à naviguer à la rentrée peut ainsi bénéficier d'une Primo-licence Jeune à **19€ au lieu de 33.50€ !**

Retrouvez le formulaire à remplir pour l'application de la transformation ici.